

Service instructeur
Service des Actions Sportives

N° 10^e/40-06

Service consulté

SOUTIEN A L'ANIMATION SPORTIVE

**LES ACTIONS EN FAVEUR DES COMITES DEPARTEMENTAUX ET
DES CLUBS SPORTIFS**

Résumé : Conformément aux critères d'intervention en matière d'animation sportive, le Conseil Départemental des Sports vous propose d'attribuer une dernière série de subventions concernant les Comités départementaux et des clubs sportifs pour un engagement total de 5 598,30 €.

Lors du BP 2006, rapport n° 2006/I – 10^e/02 des 8 et 9 décembre 2005, une enveloppe de 1 702 754 € a été réservée par le Conseil Général pour les différentes interventions en faveur des comités départementaux sportifs, des clubs haut-rhinois, des écoles de sport et des mercredis de neige.

La Commission Permanente est chargée de la répartition des aides en cours d'année sur proposition du Conseil Départemental des Sports qui vous propose une série d'engagements à examiner au titre de l'exercice 2006, portant sur l'aide aux Comités départementaux et aux clubs sportifs.

Ces dossiers s'inscrivent dans le cadre de la politique sportive du Département et concernent:

L'AIDE AUX COMITES DEPARTEMENTAUX

Aide aux stages organisés par les Comités Départementaux

L'annexe 1 récapitule une sixième série de demandes concernant les stages organisés par les comités départementaux sportifs ou ligues au courant 2005/2006, pour un montant de **3 156,30 €**.

Je rappelle que le montant de la subvention est déterminé par la prise en compte des frais de repas, d'hébergement, de location d'installations sportives, de salles et de matériel audiovisuel ainsi que des frais de déplacement pour les stages hors département, et que le déroulement du stage au Centre Sportif Régional Alsace est encouragé.

L'AIDE AUX CLUBS SPORTIFS

Aide aux déplacements collectifs et individuels des clubs en championnat de France pour 2005/2006.

Les clubs sportifs engagés dans un championnat de France, bénéficient d'une aide calculée en fonction du kilométrage aller-retour parcouru, d'un taux de 0,04 € par kilomètre, et de l'effectif type de l'équipe.

Une nouvelle série de demandes, correspondant à des déplacements effectués en 2006, a été instruite et figure au tableau en annexe 2 pour un montant de **1 656,00 €**.

A titre individuel, et pour les licenciés jusqu'à la catégorie junior incluse, engagés en championnat national, le club perçoit une aide de 46 € par athlète pour un déplacement par saison et par discipline.

Le tableau en annexe 2, vous propose une nouvelle série d'aides sous cette rubrique, correspondant aussi à des déplacements courant 2006, portant sur un montant total de **786,00 €**.

En conclusion, le Conseil Départemental des Sports vous propose d'attribuer les subventions suivantes :

- **3 156,30 €** aux Comités départementaux figurant dans l'annexe 1 du rapport, au titre de l'aide aux stages;
- **1 656,00 €** au titre des déplacements collectifs aux clubs figurant dans l'annexe 2;
- **786,00 €** pour les déplacements individuels des sportifs des clubs figurant dans l'annexe 2.

Je précise que ces sommes, correspondant à un total de **5 598,30 €** seront prélevées sur le chapitre 65, nature 6574 programme E 032 du Budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

Services des Actions Sportives

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 10 NOVEMBRE
2006**Fonctionnement des comités départementaux
PROGRAMME 2006**

N° Opération	Bénéficiaire Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
FCD04413	CD GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DU HAUT RHIN Aide aux stages des comités départementaux	582,12
FCD04410	CD VOL LIBRE DU HAUT RHIN Aide aux stages des comités départementaux	610,89
FCD04414	COMITE DEPARTEMENTAL D' AVIRON Aide aux stages des comités départementaux	642,35
FCD04411	COMITE DEPARTEMENTAL FSGT (FEDERATION SPORTIVE ET GYMNIQUE DU TRAVAIL) Aide aux stages des comités départementaux	269,40
FCD04412	LIGUE D'ALSACE VOLLEY-BALL Aide aux stages des comités départementaux	1 051,54
	Total	3 156,30

Services des Actions Sportives

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 10 NOVEMBRE
2006**Clubs sportifs
PROGRAMME 2006**

N° Opération	Bénéficiaire Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
ACS05505	ASS.MULHOUSE LUTTE 3000 Subvention pour Déplacements Individuels	276,00
ACS05504	COLMAR SKATING CREW ABS M JEAN WALTZ Subvention pour Déplacements Individuels	184,00
ACS05509	SOCIETE ATHLETIQUE OLYMPIQUE 1896 COLMAR Subvention pour Déplacements Individuels	92,00
ACS05508	SOCIETE EGALITAIRE COLMAR Subvention pour Déplacements Individuels	46,00
ACS05507	SOCIETE ESPERANCE MOOSCH Subvention pour Déplacements Individuels	690,00
ACS05503	SOCIETE SAINT-ALOYSE INGERSHEIM Subvention pour Déplacements Collectifs	576,00
ACS05506	STE GYMNASIQUE ESPERANCE RODEREN Subvention pour Déplacements Individuels	368,00
ACS05502	UNION BOULISTE MULHOUSIENNE Subvention pour Déplacements Collectifs	210,00
Total		2 442,00